



A.D.M.N.E.T.

École de Musique et de Danse de Saint-Jean

Assemblée générale ADMNET du 17/11/2018 à 14h00

Rapport moral - A.D.M.N.E.T.

Notre École de Musique et de Danse est arrivée désormais à une maturité certaine au niveau de son fonctionnement.

La prise en compte systématique des retours d'expériences sur les 11 dernières années a enfin porté ses fruits. Le prise de conscience que nous ne sommes pas une simple association, mais l'équivalent d'une PME avec un budget de 165000 euros et une quinzaine de salariés, la majorité en CDI, nous a permis de voir les choses autrement et d'appréhender les responsabilités que cela implique.

La maîtrise comptable et la maîtrise du budget précise et complète, la rigueur extrême au niveau des inscriptions, une transparence systématique, des emplois du temps, de la gestion, uniquement traitée par des bénévoles, une équipe pédagogique soudée et volontaire, des projets pédagogiques concrets, le soutien de la Mairie de Saint-Jean et du Département permettent d'espérer pouvoir nous projeter dans l'avenir.

Le fait d'être systématiquement classées parmi les meilleures écoles du département aux examens du BMD 1er et 2nd cycle prouve la qualité de l'enseignement dispensé.

Ces dernières années, nous avons continué à soutenir les cours de harpes dans notre école, nous avons accueilli des nouveaux professeurs de chant, de percu/batterie, de flûte traversière/formation musicale, de cuivres et de bois et de musique d'ensemble d'instruments à vent.

Les petits ensembles qui font la fierté de notre école (Dark Eyes, Battle Winks, Black and White, Atelier Jazz, Ateliers adultes et MAA, Chorales, Fanfare mobile pour ne citer qu'eux) continuent à se développer années après années.

Mais le manque de subvention et de bénévole nous limite fortement au niveau de l'activité, du travail récurrent, du développement et de la réactivité face aux imprévus, ainsi que pour la communication avec les adhérents et les organismes extérieurs.

Il ne manque que des subventions adaptées pour notre école soit classée École de Musique de niveau 2.

Pour le reste, tout pourrait être résolu si les bénévoles étaient plus nombreux.

Nous avons tous conscience que chacun est très occupé par son travail, sa famille et ses autres activités. Nous-mêmes au bureau jonglons pour la plupart entre travail, obligations familiales, kiné, cours, répétitions musicales en soirée, concerts ou stages le week-end et n'avons que peu de temps à consacrer à l'École.

C'est dans cette optique qu'années après années, nous nous efforçons de lister précisément les obligations liées à l'école afin de parvenir à une efficacité optimale.

Si chacun effectuait une action élémentaire, aussi simple qu'aller chercher le courrier postal à la Mairie de Saint-Jean une fois par semaine et le traiter pour communiquer, cela éviterait le découragement des autres.

Notez qu'il y a 3 ans, en assemblée générale, les adhérents ont voté contre le fait de conserver une directrice administrative, dans le but de faire **baisser la cotisation de chaque adhérent de 100 euros par an**.

Voici donc une fois de plus ci-dessous la liste des tâches à réaliser, que vous pouvez retrouver ici : <http://www.dansemusique.net/doku.php?id=organisation:bureau>

Le Président,

Benoît SOULAGE